

SALAIRES

du chantage pour un accord au « ras des pâquerettes »...

TOTAL UES AMONT
GLOBAL SERVICES
HOLDING

2020

Tout ce qu'ils vous donnent, ils vous le reprendront !

Une fois de plus la Direction générale avait les moyens de faire une politique salariale à hauteur des efforts faits depuis plusieurs années par ses salariés. Mais ce serait trop pour elle, malgré des bénéfices que beaucoup envie. Elle préfère augmenter le retour vers les actionnaires, avec 8,5 milliards d'euros de dividendes reversés en 2019, soit l'équivalent des bénéfices nets ajustés des 3 premiers trimestres de l'année passée ! Du jamais vu !

Et les 5 M\$ de rachat d'actions sur 3 ans (2018-2020) ? ils seraient mieux dans notre poche si notre PDG ne sait pas où les investir !

Les propositions pour les augmentations de salaire sont bien trop faibles :

- **Pour les OETAM** (ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise) :
 - ❖ 1% d'Augmentation Générale : si on prend l'augmentation de l'essence, des assurances, de l'électricité, du tabac, vous ne verrez aucune différence... même le gouvernement, qui n'est pas philanthrope, a augmenté le SMIC de 1.2%!
 - ❖ 1% d'Augmentation Individuelle : si l'année dernière vous n'aviez rien eu, ce sera pire cette année !
 - ❖ 0.65% prime d'ancienneté : l'arnaque du siècle depuis plusieurs années car pour les OETAM, c'est dans la Convention Collective jusqu'à 20 ans soit 20% et automatique.
- **Pour les Cadres** : 0.7% d'augmentation minimum. Le filet devrait être d'au moins 1%, comme pour les OETAM.
- **Une prime de 800 € (prime Macron imposée par le gouvernement)** pour les salariés payés en dessous de 3 SMIC (environ 55000 €). Cette prime sera non cotisable et non imposable. **Pourquoi pas 1100 € cotisable?** Encore une mesure qui va pénaliser notre système social et notamment le financement du système de retraite. Et 1/3 des techniciens ne la toucheront pas ! Dites-vous bien que cette prime sera votre unique MSI de l'année, même si vous avez été exemplaire !!!!
- **Augmentation des enveloppes Bonus OETAM et part variable des Cadres** : Pour tous les OETAM dont le salaire est supérieur à 3 SMIC (plus de 55000€), on prendra leur nombre que l'on multipliera par 800€ et cela viendra s'ajouter à l'enveloppe cumulée des bonus et de la part variable des cadres. Cela veut dire que certains OETAM n'auront rien à part les 1% d'AG et que d'autres auront 1600€ de bonus au bon vouloir des Managers. Il n'y a rien de plus injuste !.. et cela met en opposition les catégories de salariés. **Une prime pour tous aurait été la meilleure solution.**
- **Recrutement de 500 CDI** : nous sommes 16000 salariés dans les trois UES. Combien de départ en retraite ? Une perte de 665 CDI entre 2015 et 2018 à l'UES Amont. Donc 500 CDI, cela ne couvre même pas le remplacement des salariés qui partent... une HONTE !!!

Pourquoi signer ?

La CGT signe des accords quand ils apportent aux salariés des droits nouveaux et du mieux vivre (Accord « Handicap », Mutuelle,...).

Depuis de nombreuses années les négociations annuelles obligatoires sur les salaires ne sont plus qu'une mascarade pour laquelle tout est ficelé d'avance, orchestrée par POUYANNE pour satisfaire le gouvernement et pour le plus grand profit des actionnaires.

La CFDT, la CFE-CGC et la CAT ont signé cet accord au prix d'un grand écart avec leurs revendications de départ, cédant une fois de plus au chantage à la signature de la Direction. Vous pensez que s'il n'y avait pas de signature, ce serait 0.5% pour tous sans que rien ne se passe? Il y a quelques années de cela, le cas de figure s'était déjà présenté et la Direction, bien embarrassée, avait ouvert les vannes des MSI pour compenser...

La CGT reste convaincue qu'avec un front syndical uni, et la pression du personnel, la Direction Générale aurait bien plus l'obligation du résultat ! Mais chaque année le même cirque se reproduit, la Direction étant bien trop contente de bénéficier de la complaisance de signataires peu gourmands et prompts à entériner des baisses de pouvoir d'achat pour les salariés « non méritants ».

Pour la CGT, il est difficile de se satisfaire d'un tel accord au sein d'une entreprise du CAC40 florissante et de se targuer dans le même temps de sauvegarder les intérêts des salariés !